
**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE
ARCHEOLOGIQUE EN ALGERIE : DU SAUVETAGE A LA RECHERCHE
ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE**

Alger, du 18 au 20 décembre 2016

APPEL A COMMUNICATION

PRESENTATION :

L'archéologie préventive gagne de plus en plus d'importance à travers le monde. Ceci, car elle constitue le procédé d'intervention le plus adapté à la gestion des vestiges archéologiques menacés par les travaux d'aménagement des territoires. Elle permet également la production de nouvelles connaissances scientifiques. L'archéologie préventive procède à la sauvegarde et à la préservation des éléments du patrimoine dans des délais appropriés en passant par plusieurs étapes : sondages, fouilles archéologiques, étude et dans certains cas, mesures de sauvegarde.

En Algérie, la protection et la préservation du patrimoine archéologique est consacrée par la loi 98-04. Pour faire face aux menaces sur le patrimoine archéologique, suite à des découvertes fortuites, on réalise essentiellement des opérations de sauvetage.

Le sol algérien est très riche en vestiges archéologiques. La succession des traces d'occupations, des cultures et des civilisations anciennes est quasi-ininterrompue depuis la préhistoire la plus lointaine jusqu'à l'époque contemporaine. Face à la multitude et l'ampleur des projets de développement et d'aménagement du territoire (infrastructures, routes, bâtiments, carrières, etc.), il est impératif de réunir les conditions et les moyens adéquats de mise en place de structures dédiés à l'archéologie préventive.

L'objectif principal de ce colloque est l'identification des mécanismes, des outils et des moyens de mise en œuvre de la politique patrimoniale du ministère de la Culture, qui consiste à concilier les impératifs de la préservation du patrimoine culturel avec les exigences du développement territorial.

Ce colloque international se veut être le lieu de réflexion et de débat sur les différentes expériences dans le domaine de l'archéologie préventive, ses méthodes et techniques, les secteurs et les parties concernés (à l'échelle locale et nationale), sur la réglementation en la matière et les différentes sources de financement.

AXES DU COLLOQUE :

Axe 1 : Etat des lieux

L'archéologie préventive est un domaine naissant en Algérie et relativement récent sur le plan international. De l'archéologie de sauvetage, on passe à l'archéologie préventive. Comment s'effectue la transition ? Quelles sont les expériences nationales et étrangères ?

Axe 2 : Méthodes, techniques et formation

Qu'est-ce que l'archéologie préventive ? Quelles sont ses méthodes et ses procédés techniques et scientifiques d'intervention (prospections, diagnostics, sondages et fouilles), d'archivage et d'exploitation des données (conservation et valorisation) ? Comment former à l'archéologie préventive ?

Axe 3 : Archéologie préventive et aménagement du territoire

Parmi les objectifs de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire (SNAT), il est prévu « la protection, la mise en valeur et la préservation des ressources patrimoniales culturelles pour les générations futures ». Comment intégrer l'archéologie préventive dans les instruments de mise en œuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire ?

Axe 4 : Législation et financement

Un nouveau dispositif législatif pour l'archéologie préventive s'impose. De même qu'un système de financement des opérations d'archéologie préventive, impliquant l'aménageur ou à la charge de celui-ci.

DATES ET LIEU DU COLLOQUE : 18, 19, 20 décembre 2016 à Alger

ENVOI DES PROPOSITIONS : au plus tard le 29 septembre 2016

SOUSSIONS :

Les langues du colloque sont le français, l'arabe et l'anglais. Les propositions de communication (500 mots, hors références bibliographiques, Times 12) doivent comprendre comme indiqué :

- préciser l'axe choisi ;
- titre de la communication ;
- nom(s), prénom(s) de(s) l'auteur(s), fonction, institution de rattachement, biographie succincte et adresse mail ;
- résumé 400-450 mots et 5 mots-clefs ;
- format doc ou docx.

Les intentions de communication et/ou les renseignements devront parvenir à :

secretariat.colloque@cnra.dz

COMITE SCIENTIFIQUE :

Mounir Bouchenaki, Arab Regional Center for World Heritage, Bahrain. Jean-Paul Demoule, Université Paris I. Farid Ighilahriz, Centre National de Recherche en Archéologie, Alger. Fawzi Doumaz, Istituto Nazionale di Geofisica e Vulcanologia, Rome. François Souq, Institut National de Recherche Archéologique Préventive, France. Kemal Stiti, Centre National de Recherche en Archéologie, Alger. Ali Ait Kaci, Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Classés, Alger. Louiza Aoudia, Université Paris 10. Farid Kherbache, Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques, Alger. Abdelkader Derradji, Université Alger 2. Said Dahmani, C.S/Centre National de Recherche en Archéologie, Alger. Mustapha Filah, Université Alger 2. Abdelhakim Ayadi, Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique, Alger. Baya Bennoui, Centre National de Recherche en Archéologie, Alger.

COMITE D'ORGANISATION :

Farid Ighilahriz, Nadia Ait Said (secrétariat), Katia Debbouz (secrétariat et communication), Fawzi Doumaz, Louiza Aoudia, Lyes Arifi, Lilla Cheikh Lounis, Naima Boukra, Oum El Khir Metrouh, Hind Benadrouche, Kenza Tissira, Samir Amrouche, Mustapha Magha, Karim serradj.